

I. STRUCTURATION DE LA DNH

- Malgré des efforts de communication et une réelle volonté d'action, l'image de "La commission participative" reste encore adossée à la DNH.
La mise en œuvre de nos projets nécessitent donc de poursuivre notre structuration en impliquant plus fortement les membres de notre direction, en créant des fonctions précises correspondant aux besoins.
Chaque thème sera géré par une personne ou par un groupe de 2 à 3 personnes.
- En l'état actuel de la réflexion, les groupes seraient:
 - Formations
 - Techniques, Arbitrage et Compétitions
 - Communication et Site Web
 - Recherche de partenaires
- Des responsables seront également nommés par famille de handicap pour répondre plus précisément aux problématiques spécifiques.
- Une fois les conventions décrites ci-après, scellées, un interlocuteur privilégié sera alors nommé.

II. CONVENTIONS DE PARTENARIATS

- Le PSEJE et l'AEPA sont des associations profondément liés à l'historique et au fonctionnement opérationnel de la DNH.
Nos relations privilégiées doivent perdurer en bonne intelligence, des conventions claires et précises permettront cela.
- Le monde du handicap est riche d'une multitude d'associations qui peuvent être des partenaires potentiellement importants pour la FFE.
- Ainsi avec L'Association des Paralysés de France, grâce à l'accord signé en 2017, des dizaines d'actions locales ont vu le jour.
Bien-sûr, ce mode de fonctionnement est encore jeune et parfois imparfait mais il est la clef du développement des échecs auprès des personnes en situation de handicap.
En effet, ces structures souvent plus importantes que la FFE sont des partenaires humains et économiques potentiellement importants.
- Ainsi nos prochaines priorités seront de faire aboutir les premiers contacts initiés avec :
 - La section "Sport Partagé" de l'UNSS
 - La Fédération Française de Sport Adapté
 - La Fédération Française Handisport
 - L'UNADEV et la Fédération des Aveugles de FranceCette liste non exhaustive pourra bien-sûr être complétée au fil des différents contacts.

III. ACTION, FORMATION ET COMMUNICATION

- La mise en œuvre concrète de nos projets de développement ne pourra se faire sans une action concrète en collaboration avec l'ensemble des acteurs fédéraux.
Ainsi nos formations DAFPE avec module Handicap ont trouvé leur place dans le paysage échiquéen national.
Les premiers résultats concrets voient le jour, citons ici les travaux novateur de Medhi Assam à Dieppe en faveur des personnes avec Autisme.

- La collaboration avec les autres Directions est également un moteur important.
Les échanges avec la DNA facilite notamment le traitement des cas individuels pour cela la formation et l'information des arbitres restent primordiale.
Un stage de formation continue d'arbitre avec module handicap est prévu en mai à Gradignan (33) en marge du championnat de France des déficients visuels. Nous souhaitons que le succès de celui-ci face tâche d'huile.
- Au niveau des jeunes et des scolaires, nous œuvrons également avec les directions concernés pour que l'inclusion des jeunes en situation de handicap ne soit pas un frein mais un atout.
- Les problématiques d'accessibilité sont également prises en compte dans les réflexions sur les retransmissions et compétitions numériques,
Les nouvelles technologies constituent en effet un moyen de diminuer encore les différences en adaptant le matériel et les interfaces.

Plusieurs groupes de travail incluant des membres de la DNH sont ainsi à pied d'œuvre.

IV. RAPPORT SPORTIF

- Retenons, la participation de l'équipe de France des déficients aux tournois des 6 nations à Ermelo (Pays Bas) en mars .Privée de certains de ses cadres notre équipe finie à une modeste quatrième place.
- L'espoir est ailleurs, et pour la première fois nous enverrons cet été, une petite délégation disputer Les championnats du monde IBCA des féminines et des juniors à Cracovie. Cette équipe sera formée de 2 joueuses et d'un jeune joueur de 10 ans Théo Ambrosino.
Ce dernier dispute par ailleurs les championnats de France Pupilles à AGEN.
- Il semble important d'encourager ces initiatives qui peuvent créer une dynamique sportive nécessaire au développement de notre secteur.